

**PROCÈS VERBAL DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**DE LA COMMUNE DE SAINT CHRISTOLY DE MEDOC**

**RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 JANVIER 2014**

*Convocation du 24 janvier 2014*

Le Conseil Municipal de la commune de SAINT-CHRISTOLY DE MEDOC s'est réuni dans la salle de la Mairie le 30 janvier 2014 à 18 heures, sous la présidence de Mme Sylvie MORIAU, Maire.

Étaient présents : Mme Sylvie MORIAU, Maire,  
Mme Michèle MACAIGNE, 1<sup>ère</sup> adjointe,  
Mmes Bénédicte RABILLER et Marie-Claude BOURDEROU,  
MM. Stéphane POINEAU, Sébastien PEYRUSE et Richard DEGAS  
Procuration : M. Stéphane DIEF à Mme Michèle MACAIGNE,  
M. François ARNAUDY à Mme Sylvie MORIAU  
Absent (s) : M. David DUCOURNEAU  
Était désignée secrétaire de séance : Mlle Aurélia GUYONNAUD

**N° 2014-001**

**MODIFICATION DES STATUTS DU SIAEPA DU MÉDOC**  
**Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable et en Assainissement du Médoc**

L'article 2 des statuts du Syndicat a été modifié pour y ajouter l'entretien des ouvrages de Défense contre l'Incendie de toutes les communes membres du Syndicat.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **VOTE A L'UNANIMITE POUR** la modification des statuts du Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable et en Assainissement du Médoc.

**N° 2014-002**

**ATTRIBUTION D'UNE PLACE AU PORT**

Vu la disponibilité d'un emplacement dans le port de St Christoly de Médoc,  
Vu la demande faite par Monsieur Shoosmith en 2009,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **VOTE A L'UNANIMITE POUR** attribuer une place dans le Port de Saint-Christoly de Médoc à Monsieur SHOOSMITH, demeurant route de Labadan à St Christoly de Médoc.

N° 2014-003

## ÉTAT DES RESTES À RÉALISER

Budget principal :

RESTES A REALISER EN DEPENSES D'INVESTISSEMENT					
Articles	Libellés	Crédits ouverts	Réalisations	Restes à réaliser	Crédits à annuler
16	Emprunts et dettes assimilées	12 555.99	12 555.99	0.00	
1641-00	Rbt emprunt - FINANCIÈRES	12 555.99	12 555.99		
21	Immobilisations corporelles	67 737.00	643.45	28 194.61	
2135-000	Instal.géné.agenc.aménag.const - NON	15 946.00		12 048.61	
2152-000	Installations de voirie - NON INDIVIDUALISÉES	51 146.00		16 146.00	
2183-000	Achat FAX - NON INDIVIDUALISÉES	645.00	643.45		
		80 292.99	13 199.44	28 194.61	

Budget annexe du Port :

RESTES A REALISER EN DEPENSES D'INVESTISSEMENT					
Articles	Libellés	Crédits ouverts	Réalisations	Restes à réaliser	Crédits à annuler
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 395.67	0.00	1 140.00	
215-00	Installations, matériels et ou - FINANCIÈRES	1 395.67		1 140.00	
		1 395.67	0.00	1 140.00	

Le Conseil Municipal **VOTE A L'UNANIMITE POUR** affecter les crédits ci-dessus dans l'état des restes à réaliser et charge Madame le Maire d'effectuer les démarches nécessaires.

N° 2014-004

## DÉPENSE D'INVESTISSEMENT

Madame le Maire expose au Conseil Municipal que l'ordinateur (unité centrale) du secrétariat de la Mairie est hors d'usage. La Mairie a fait établir un devis à la société SVS MULTIMEDIA pour un montant de 420 € TTC.

Étant donné que le budget 2014 n'est pas encore voté, le Conseil doit donner son accord pour que la mairie puisse acheter cet ordinateur.

Le Conseil Municipal **VOTE A L'UNANIMITE POUR** acheter l'ordinateur, inscrire la dépense au chapitre 2183 des dépenses d'investissement du budget 2014 et charge Madame le Maire d'effectuer les démarches nécessaires.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18h30.